

Valorisation... Parlons en !!!

La Direction Générale, soucieuse de valoriser le métier de ses agents a annoncé le 14 mai 2014 la création d'une prime d'accueil d'un montant brut annuel de 400€, pour un agent à temps plein. Cette prime sera ajustée, avec un minimum de 50€, à la quotité de temps de travail des agents éligibles. Sont éligibles au titre de l'année 2013, les agents d'accueil des SIP, SIP-SIE et Trésoreries.

En sont exclus:

- les agents d'accueil spécialisés (exemple l'enregistrement),
- les agents des EDRA et EMR,
- les bénéficiaires de la prime de caissier
- les agents ne participant que ponctuellement à l'accueil lors des pics de charge.

À ce jour, sont également exclus les personnels de catégorie A, même si une réflexion est en cours afin de "valoriser leur fonction".

Pour la CGT 67, il s'agit d'une mauvaise réponse à un vrai problème : La reconnaissance de la pénibilité de la fonction d'accueil.

Cette prime représente 33,33€ bruts par mois, soit 1,60€ par jour (sur une base de 20 jours). Cela n'est pas cher payé pour les incivilités et les agressions en tous genres subies. Nous sommes loin d'une reconnaissance digne de ce nom.

Pire cette pseudo valorisation de la fonction d'accueil, en excluant les efforts fournis par l'ensemble des agents des services lors des pics de charge, **met à mal l'esprit de solidarité entre collègues**. De manière compréhensible pour notre syndicat, dès l'annonce de cette prime, certains d'entre nous qui en sont exclus rechignent à accomplir le travail de renfort d'accueil ponctuel.

Pour la CGT 67, il est impératif que soient reconnues statutairement la pénibilité et la spécificité de la fonction d'accueil et non pas simplement compensées par une prime insignifiante.

Par ailleurs, l'implication de l'ensemble des agents lors des pics de charge doit être reconnue et récompensée. Seule <u>une forte revalorisation indiciaire</u> permettrait une juste reconnaissance des efforts de tous.